



LA HAUTE SAVOUREUSE

## Parole à Claude Trébault, vice-président

*Notre Communauté a pris la compétence "assainissement" en 1994 et cela fait maintenant 15 ans que j'ai en charge cette délégation. Toutes les communes de notre communauté sont concernées et le zonage collectif prévoit un taux de raccordement final de 95 % des foyers, le reste demeurant en assainissement individuel. Le taux de raccordement actuel s'établit à 73%.*



*Le réseau de collecte amène les eaux usées à la station d'épuration de Giromagny. En service depuis juin 2001, sa capacité est de 9 400 équivalents habitant. En 2013 elle a traité environ 300 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées et 234 m<sup>3</sup> d'effluents provenant de vidanges de fosses. Les éléments grossiers sont récupérés par un système de dégrillage et conditionnés en sacs qui sont enlevées au même titre que les ordures ménagères : 50 tonnes ont été collectées en 2013.*

*L'épuration des eaux usées produit aussi des boues (8 372 m<sup>3</sup> en 2013). Elles sont traitées à la chaux et déshydratées avant d'être évacuées sur le site de compostage de Vannecourt ; 998 tonnes ont ainsi été produites en 2013. L'eau épurée quant à elle est rejetée dans la Savoureuse. Des analyses sont effectuées chaque semaine par nos agents et des contrôles réalisés tous les 15 jours par un laboratoire agréé.*

*Au niveau du réseau, les travaux prévus sont achevés sur deux communes : Vescemont et Lachapelle-sous-Chaux ; sur les six autres des travaux restent en cours ou programmés sous forme de "tranches". A présent le réseau a atteint une longueur de près de 65 km : Giromagny : 20 km, Lepuix : 8,5 km, Chaux : 6,4 km, Lachapelle-sous-Chaux : 7,8 km, Rougegoutte : 8,2 km, Vescemont : 8,6 km, Auxelles-Bas : 3,1 km et Auxelles-Haut : 2,3 km.*

*Les travaux en cours concernent les communes d'Auxelles-Bas et Auxelles-Haut (tranche 32). Les tranches 33, 34 et 35 à venir concernent la fin des travaux sur Lepuix. (environ 4 km de réseau) puis il restera à programmer 2 km de réseau à Chaux, 2 km à Rougegoutte, 1,8 km à Auxelles-bas et 300 m à Giromagny pour achever le programme.*

*Bien sûr il n'aura échappé à personne que toutes les eaux collectées ne peuvent pas s'écouler de manière naturelle jusqu'à la station de Giromagny. Des postes de refoulement constitués de cuves et de pompes refoulent en de nombreux points de toutes les communes ces eaux usées jusqu'à la station. Actuellement le système compte 18 postes de refoulement et 2 sont en construction. Ces postes nécessitent un contrôle et un nettoyage hebdomadaires par les agents du service assainissement.*

*Au total, le bon fonctionnement de notre système d'assainissement requiert la participation de 5 agents qui exercent des missions variées : # La comptabilité, le secrétariat, la facturation et la mise en recouvrement des taxes et redevances ; # L'instruction des certificats d'urbanisme et permis de construire au regard de l'assainissement ; # Le contrôle des travaux de raccordement des particuliers depuis leur habitation jusqu'à leur boîte de branchement ; # Le contrôle et la gestion du fonctionnement de la station d'épuration ; # L'entretien de l'ensemble des machines et du matériel de la station d'épuration ; # Le contrôle et l'entretien des postes de refoulement ; # L'entretien des espaces verts de la station d'épuration et du siège de la CCHS.*

*En 2010 nous avons acquis un camion hydro-cureur qui nous permet d'effectuer en toute autonomie (et économie !) le nettoyage des postes de refoulement, le débouchage du réseau collectif d'assainissement ainsi que le nettoyage de la station d'épuration de la Gentiane au Ballon d'Alsace.*

*Le zonage d'assainissement prévoit qu'environ 5 % des habitations resteront en assainissement autonome soit 193 habitations très difficiles voire impossible à raccorder, tout du moins dans des conditions économiques raisonnables. Pour ces installations, les agents du service assainissement procèdent néanmoins à des contrôles qui sont rendus obligatoires par la loi : # Contrôle de conception et d'exécution des installations neuves ou réhabilitées ; # Diagnostic de l'existant et contrôle périodique de bon fonctionnement tous les 4 ans.*



# Séance du Conseil du 7 octobre

**20 conseillers** sont présents et un est représenté pour traiter des huit points inscrits à l'ordre du jour par le président Daniel ROTH.

**Le premier point** est relatif à la proposition d'une liste de "commissaires" devant siéger à la commission intercommunale des impôts directs. Cette commission de 11 membres (le président de l'EPCI ou un vice-président délégué et 10 commissaires, plus un nombre égal de suppléants) est désignée par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables proposés, en nombre double, par les communes membres. La liste proposée est validée à l'unanimité.

**Le Président** informe ensuite l'assemblée qu'un courrier préfectoral, en date du 30 juin, invitait notre communauté à participer, aux côtés de Giromagny, à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour un programme expérimental de revitalisation des "centres-bourgs". Il s'agissait en fait d'élaborer, en concertation avec la commune de Giromagny, un programme ayant pour ambition de redynamiser notre bassin de vie, de développer l'économie présente et touristique, de restaurer l'attractivité du centre-bourg, de développer l'usage des transports en commun, de maintenir les services publics existants, de préserver l'emploi industriel et de requalifier l'habitat privé. Le projet élaboré durant l'été, qui se monte à près de 15 M€, suppose pour la commune de Giromagny une mobilisation

financière qui s'élève à 1 773 000 €. La Communauté est impliquée quant à elle à hauteur de 465 000 € sur 5 ans, pour des actions déjà programmées (office de tourisme) ou en cours de programmation (PLUi). Les grandes lignes du projet présenté par Christian CODDET, vice-président de la CCHS et 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Giromagny, sont présentées dans un encart ci-contre. Le Conseil approuve la participation de la Communauté à ce projet à l'unanimité.

**Afin de régulariser** l'implantation d'une station de relevage des eaux usées sur la commune de Rougegoutte, la CCHS doit acquérir une parcelle de terrain (sur la parcelle AD 122) pour un montant estimé à 125 € ; cette acquisition est approuvée à l'unanimité.

**Le Conseil procède** ensuite à la désignation de délégués pour représenter notre communauté : 1) au comité de pilotage des sites Natura 2000 : Jean Claude HUNOLD, titulaire, et André PICCINELLI, suppléant, sont désignés ; 2) au Conseil du SMTC : Jacques COLIN et Jean-Claude HUNOLD sont désignés comme suppléants aux 2 délégués titulaires désignés auparavant.

**Le Conseil approuve** ensuite une opération de "désherbage" des médiathèques intercommunales (*élimination des ouvrages en mauvais état ou obsolètes*) afin de promouvoir une politique de régulation des collections. L'opération sera conduite par

la directrice des médiathèques, Sandrine RABASQUINHO, avec établissement d'un procès verbal de sortie d'inventaire.

**Les redevances** d'assainissement au sein de la CCHS ont été maintenues à un niveau très bas (comparativement aux communautés voisines) grâce à l'intervention du budget communautaire et aux opérations de raccordement ; cette situation ne pourra hélas pas perdurer et le Conseil a acté en 2011 d'une augmentation progressive des redevances afin d'éviter à moyenne échéance une révision brutale des tarifs. Les tarifs calculés pour l'année 2015 subiront donc une hausse d'environ 3%. Cette disposition est approuvée à l'unanimité.

**A la suite** de la délibération prise en séance du 1<sup>er</sup> juillet proposant aux communes le transfert de la compétence "Plan Local d'urbanisme", les communes ont toutes délibéré dans un sens favorable. Le président propose donc au Conseil, qui l'accepte à l'unanimité, le transfert, de la compétence « Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, plan local d'urbanisme (PLU), ... ». Dans la foulée le Conseil décide, également à l'unanimité, de lancer l'opération "Plan d'Urbanisme Intercommunal" et autorise le Président à conduire toutes les actions nécessaires en vue de mener à bien cette opération.

**Christian CODDET**

## Vers un PLU intercommunal

**La loi A.L.U.R.** publiée le 26 mars dernier modifie le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 5214-16 en élargissant les compétences que la Communauté de Communes exerce de plein droit aux questions relevant de l'aménagement de l'espace comme le plan local d'urbanisme.

**Deux réunions**, impliquant nos 8 communes, ont eu lieu les 30 avril et 19 juin derniers afin d'étudier l'intérêt et les conséquences d'une prise de compétence pour un PLUI. En effet, toutes nos communes sont concernées soit par l'obligation de remplacer leur POS en PLU, soit par l'obligation de mettre en conformité leur PLU selon les dispositions du Grenelle II de l'environnement, ce qui implique une révision totale du document.

**La loi A.L.U.R.** a mis en place un calendrier très "incitatif" puisqu'elle rend caducs les POS au 31 décembre 2015. Toutefois, si une procédure de lancement d'un nouveau document d'urbanisme a été engagée avant cette date, les documents actuels resteront en vigueur jusqu'au 27 mars 2017.

**Ainsi, le Conseil Communautaire** du 1<sup>er</sup> juillet dernier considérant : # Qu'un PLUI permettrait une économie d'échelle importante ; # Que notre volontarisme pour engager rapi-

dement cette procédure serait susceptible de nous permettre d'obtenir des subventions ; # Qu'une certaine harmonisation serait utile sur notre territoire et bassin de vie ; # Qu'une prise rapide de compétence nous permettrait d'engager les travaux dès début 2015 ; **a délibéré à l'unanimité** pour proposer aux communes membres de la Communauté de se prononcer sur le transfert de compétence et leur a demandé : **1)** de délibérer sur ce projet avant le 30 septembre 2014 ; **2)** de désigner deux membres pour siéger à la commission "Aménagement de l'espace" chargée de travailler à l'élaboration de ce document avec le bureau d'étude qui sera retenu. Ces deux membres seront les garants de la prise en compte des aspirations de chaque commune au sein de ce comité consultatif.

**Nos huit communes** ayant toutes délibéré en faveur de la prise de compétence par la Communauté, le Conseil Communautaire du 7 octobre dernier a entériné cette volonté commune.

Nous ne manquerons pas à l'avenir de vous informer régulièrement de l'évolution de ce P.L.U.I. auquel chaque habitant de la Communauté sera associé.

**Jean-Claude HUNOLD**

# Les agents de la Communauté

Dans le dernier numéro, vous avez fait la connaissance de Lydia et Aline, secrétaires au siège de la CCHS.

Dans le même bâtiment, un peu plus loin dans le couloir sur la droite, on trouve le bureau de Serge WICKY, le responsable des Services Assainissement et Administratifs de la CCHS depuis 9 ans.

Serge WICKY, technicien supérieur, a travaillé pendant 30 ans à la DDE. A la CCHS, il encadre les services et il suit les études, les travaux et le règlement des comptes. Il est sur le terrain pour le suivi des chantiers d'assainissement et aussi pour celui de la construction du Centre Socioculturel.



Au service assainissement, situé un peu plus bas que le siège de la Communauté, quatre personnes travaillent et surveillent de près le fonctionnement de la station d'épuration.

Emmanuelle HELBERT et Nadine CLERC, toutes deux techniciennes, se trouvent dans le bureau de l'accueil.



Elles reçoivent le public, donnent des explications vis-à-vis des installations d'assainissement, des raccordements au "tout à l'égout", sur les projets de construction ... Leurs missions les emmènent aussi à l'extérieur où elles vont vérifier les travaux de raccordement des particuliers. Elles sont amenées à constater que les bons tuyaux, les bons remblais sont en place et que les eaux pluviales ne sont pas raccordées au réseau. Elles procèdent à des tests et réalisent aussi des diagnostics en cas de vente d'un bien. Leur temps de travail est donc réparti entre le terrain et le travail de bureau où les attendent les rapports pour l'instruction des certificats d'urbanisme et permis de construire.

Les astreintes sont aussi régulières, le week-end en particulier, pour que la station fonctionne en permanence.

Les deux techniciennes sont aussi amenées parfois, au volant du camion hydro-cureur, à aller déboucher une canalisation ou éviter une pollution. Les deux collègues ont réparti leurs interventions par communes mais elles se remplacent l'une et l'autre en cas de besoin.

Alexandre JARDOT et Pierre-Édouard HENLÉ, agents d'entretien, complètent l'équipe. Ils s'occupent du nettoyage des postes de refoulement et de la réfection des tampons d'égout quand ceux-ci sont endommagés.



Pierre-Édouard entretient les espaces verts sur le site de la CCHS, il veille à la propreté de la déchetterie "verte". De son côté, Alexandre est plus particulièrement chargé de l'entretien des véhicules, des machines et du matériel de la station d'épuration proprement dite. Les deux agents assurent par ailleurs les petites réparations et l'entretien des espaces verts des deux crèches intercommunales.

Catherine METRAL

## Opération "Bourg-Centre"

L'opération "centres-bourgs" est un programme "expérimental" lancé par le gouvernement. Ses objectifs sont de dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et péri-urbains, d'améliorer le cadre de vie et l'accès à des services de proximité et d'accompagner la transition énergétique dans des territoires intercommunaux à fiscalité propre dotés d'un centre bourg de moins de 10 000 habitants exerçant une centralité structurante. Elle est dotée d'une enveloppe financière de 230 M€ destinée à accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur projet (*ingénierie*) et à soutenir l'amélioration de l'habitat (*essentiellement privé*) via l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Notre communauté et son bourg centre, Giromagny, correspondant particulièrement bien à la cible visée, ont fait l'objet d'une présélection nationale en juin dernier.

Un dossier de candidature a donc été élaboré conjointement pour la date limite fixée au 12 septembre dernier. Ce dossier s'appuie notamment sur la situation économique difficile de notre communauté (*par exemple la part des ménages propriétaires occupants sous le seuil de pauvreté est de 10,6% à Giromagny, 7,6% dans la communauté contre 6,5% pour l'ensemble du département*), sur la situation du parc immobilier (*11,5% de logements vacants sur Giromagny dont 87% de logements privés*) ou encore sur la vétusté des constructions (*près de la moitié des résidences principales ont été construites avant 1948*) et la précarité énergétique correspondante.

Le dossier s'appuie également sur des atouts comme une identité communautaire forte, l'existence d'un vrai bassin de vie (près des 2/3 des déplacements quotidiens sont intra-communautaires, ce qui est unique dans le département) ou encore une préoccupation de redynamisation déjà ancienne avec une étude effectuée en 2004.

Les propositions du projet concernent l'amélioration de l'habitat et portent notamment sur la rénovation de 175 logements en 5 ans. Les opérations d'accompagnement permettant d'améliorer l'attractivité du centre bourg afin de lui conserver son rôle de service à la population du bassin de vie portent sur la création de liaisons douces, la rénovation de la gendarmerie, la réinstallation de l'office de tourisme, le développement de la ZAC du Mont Jean, la création d'une maison médicale, ...

Au total un programme de 14,8 M€ qui devrait contribuer à créer ou à maintenir plusieurs dizaines d'emplois, notamment dans les entreprises artisanales. Les financements publics accompagnant ce programme devraient s'élever à environ 7 M€ dont 1,8 à la charge de la commune de Giromagny et 0,5 à la charge de la CCHS, le reste provenant de subventions départementales, régionales et nationales.

L'éligibilité à ce programme qui devrait concerner une cinquantaine de sites en France sera connue courant novembre. Si nous sommes retenus, des informations plus détaillées seront données dans les prochains numéros de "Savoureuse Info".

Christian CODDET

## PRATIQUE

**Gendarmerie** : 03 84 29 30 17 **Pompiers** : 18 **SAMU** : 15  
**EDF** : 09 72 67 50 90 **GDF** : 08 00 47 33 33  
**Syndicat des eaux** : 03 84 29 50 19  
**Pharmacie de garde** : 03 84 27 72 16  
**Médecin de garde** : 3966

## AGENDA NOVEMBRE-DECEMBRE

### En novembre

**Jeudi 6** : Cinéma à 20h30 à Auxelles-Haut avec « Vivre en ce jardin » de Serge Steyer.

**Dimanche 9** : Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture de 9h00 à 17h00 à la salle espace-rencontre à Auxelles Bas.

**Mardi 11** : Cinéma à 18h00 à Vescemont avec « Le sang des autres » de Bruno Vouters et Pascal Goethals.

**Mercredi 12** : Collecte de vêtements usagés organisée par le Relais Est (entreprise d'insertion) en partenariat avec le SICTOM, au stade Edouard Travers, av. Jean Moulin à Giromagny, à partir de 14h00.

**Vendredi 14** : Cinéma à 20h00 à Giromagny avec « Nos enfants nous accuseront » de Jean-Paul Jaud.

**Mardi 18** : A 20h30 au Coin de la Stolle à Auxelles-Haut : accueil de l'écrivain Jean-François Haas dans le cadre du festival "Les petites fugues".

**Mercredi 19** : Cinéma à 20h30 à Auxelles-Bas avec « Alain Passard, le solfège du légume » de Sophie Bensadoun.

**Dimanche 23** : Cérémonies commémoratives de la Libération de Giromagny et du canton.

**Jeudi 27** : Don du sang, (Croix Rouge) en salle des fêtes de Giromagny à 16h30.

**Samedi 29** : Téléthon à Chauv de 9h00 à 17h00 ; rendez-vous au foyer communal pour une marche pédestre d'environ 5 km dans la forêt de la Vaivre avec initiation au tir à l'arc. Marché de Noël à Giromagny sur la place de l'ancien "Netto" et à Auxelles-haut au centre du village.

**Dimanche 30** : Marché de Noël à Giromagny et Auxelles-Haut.

### En décembre

**Vendredi 5** : Fête de la St Nicolas à Rougegoutte à 18h30 place de la Mairie.

**Samedi 13** : Concert de l'orchestre d'harmonie de Giromagny en salle des fêtes à 20h00.

**Vendredi 19** : Concert de Noël à l'église de Rougegoutte à 20h30 (aussi le samedi 20 et le dimanche 21 à 17h00).

**Samedi 20** : Marché de Noël à Rougegoutte (aussi le dimanche 21).



## CARTON ROUGE

Certains nous ont interrogé sur une publication aux airs de "set de table" semblant se prévaloir du sceau de la CCHS et contenant un certain nombre d'erreurs. Sachez que cette publication n'a ni été cautionnée ni autorisée par la CCHS.

## T H E A T R E

**Samedi 4 octobre** a eu lieu à Belfort la présentation de saison du théâtre du Pilier suivie du premier spectacle de la saison. Cette année tous les artistes avaient pu faire le déplacement pour venir eux-mêmes présenter les spectacles de cette nouvelle programmation et échanger avec le public.

**Une dernière saison** "hors les murs" puisque le théâtre du Pilier investira en septembre prochain, avec le centre socio-culturel de la haute savoureuse et la toute nouvelle médiathèque, le bâtiment en construction à Giromagny qui viendra remplacer le théâtre des Deux Sapins.

**Une saison** sur le thème de la mémoire, des Mémoires, puisque le théâtre du Pilier fête ses 30 ans cette année. En ces temps de commémoration des deux guerres mondiales, il nous apparaît important de nous questionner sur ce phénomène incroyablement complexe et multiple qu'est la mémoire : les souvenirs, l'oubli, les troubles de la mémoire, le devoir de mémoire, le travail de mémoire, l'hypermnésie ... 14 spectacles aussi variés que possible, des univers différents portés par des artistes venant de toute la France. Des propositions artistiques surprenantes pour tous les âges et tous les goûts. Des découvertes aussi, pour affirmer notre plaisir d'être surpris au détour d'une acrobatie, émus par une parole vraie, décontenancés par un trait d'humour ou enchantés par un mouvement musical. Musicale comme le sera la soirée d'anniversaire du théâtre du Pilier le 12 décembre prochain avec « Histoire du soldat » une œuvre à quatre mains écrite par Charles-Ferdinand Ramuz et composée par Igor Stravinsky. **Et en fin de saison**, au mois de juillet, un spectacle participatif, « le Retour du Peuple d'Arbos » joué par des habitants de la CCHS. Un projet imaginé en partenariat avec le centre socioculturel, la médiathèque et une dizaine de structures éducatives, sociales ou culturelles de la CCHS.

**Retrouvez** tous les spectacles de la saison ainsi que les informations concernant le projet « Le Retour du Peuple d'Arbos » sur notre site [www.theatredupilier.com](http://www.theatredupilier.com).

**Marc TOUPENCE**, directeur du théâtre du Pilier

## A Q U A B I K E

**Depuis la rentrée** la piscine intercommunale Beatrice Hess à Etuefont propose des séances d'aquabike. Le concept actuellement en plein essor est simple, un vélo, une piscine et des séances soutenues de 45 min en présence d'un "coach".

**En termes d'activité physique**, l'eau a deux avantages : la pression hydrostatique facilite la circulation sanguine, ce qui est idéal en cas de problème d'insuffisance veineuse, et elle refroidit le corps, ce qui évite la transpiration.

**Comme toute activité physique**, l'aquabike permet d'augmenter sa capacité cardiovasculaire tout en tonifiant les muscles sollicités par l'exercice. Dans ce cas, ce sont surtout les muscles du bas du corps qui travaillent mais également certains muscles stabilisateurs comme les abdominaux. Le mouvement des jambes dans l'eau engendre une circulation qui a pour effet de produire un hydromassage. Ce type de massage est notamment efficace pour lutter contre la cellulite.

**Les personnes** qui craignent l'eau peuvent pratiquer en toute confiance puisque la tête demeure toujours hors de l'eau.

**Les séances** ont lieu 4 fois par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h00 et le samedi de 17h15 à 18h00. Conditions et réservations au 03 84 54 72 40.

**Jérémy DURAND**